

ANIMAUX La saison hivernale offre de nombreuses possibilités de partager des moments de complicité avec son animal. Tour d'horizon de ces diverses activités et des mesures de sécurité à ne pas négliger.

Les chiens peuvent aussi profiter des plaisirs des sports de neige

Les températures parfois glaciales n'encouragent pas forcément les propriétaires à sortir en extérieur avec leur chien. Pourtant, ce dernier a besoin de pouvoir se dépenser en toute saison. En hiver, nombre d'activités peuvent ainsi être partagées avec son animal dans la neige. La balade à pied sur des chemins balisés de montagne est certainement le loisir le plus abordable. En effet, les stations de ski proposent désormais des circuits damés facilement accessibles, qui débentent au départ des villages ou plus haut en altitude, après un trajet en remontées mécaniques. Dans la majorité des cas, il est possible de les emprunter avec son compagnon, gratuitement ou moyennant un forfait modeste. Pour les amateurs de nature sauvage, les possibilités d'évasion s'élargissent encore avec des raquettes. Cependant, bien que les itinéraires

proposés par la Fédération suisse de raquette à neige soient autorisés aux chiens, leur présence en montagne n'est pas sans conséquence. «Les canidés sont des prédateurs qui ont un impact négatif sur la faune sauvage, avertit Laurent Buchs, président de cette fédération. Un chevreuil couronné au cœur de l'hiver voit sa survie mise en péril. Par respect pour les animaux sauvages, il faudrait éviter de l'emmener avec soi. Ou, au minimum, le tenir en laisse.»

Grands frissons

Si la majorité des stations n'autorisent pas la présence de chiens sur les pistes de ski alpin, la pratique de la randonnée à peaux de phoque est une alternative pour les amateurs de glisse souhaitant gravir des sommets. Attention toutefois à ne pas oublier l'effort conséquent que cela représente pour le chien, sans compter le risque de

blessures avec les carres des skis. Le ski-joëring ou ski attelé est également de plus en plus prisé des sportifs. Il s'agit d'une discipline où une longe élastique de 2 m 50 relie le chien à son maître. Cependant, tenter l'expérience demande de bien maîtriser ses skis! En outre, l'animal doit absolument obéir aux ordres de base. «Certaines races peuvent en effet effectuer des pointes de vitesse à plus de 40 km/h, ce qui peut s'avérer périlleux, témoigne Violaine Grau, de Morgins (VS), multiple championne suisse de skijoëring. Si la compétition est réservée à des races spécifiques, principalement de type nordique, nombre de chiens peuvent accompagner leur propriétaire à skis de fond sur un mode plus tranquille.» Pour le bien-être de l'animal, qui doit être âgé au minimum de 1 an, certains principes doivent néanmoins être respectés. «Il faut commencer progressivement, en augmentant peu à peu les distances, souligne la Valaisanne. Le choix du matériel est également capital: seuls les harnais en X répartissent correctement les forces de traction sur l'animal.»

Possibilités limitées

Il n'en reste pas moins que les chiens sont interdits sur la grande majorité des pistes de ski de fond, ce qui limite le développement de ce sport. «Ils dégradent la surface en formant des trous avec leurs pattes, sans compter la problématique des déjections, fait remarquer Laurent Donzé, président de Romandie Ski de fond. Ces dégâts peuvent rendre la piste difficile à skier, voire dangereuse. Imaginer également un skieur en descente qui se retrouve à pleine vitesse face à un chien, il y a là un réel danger de collision. Des cas de morsure nous ont été aussi rapportés.»

NE PAS LAISSER DE TRACES

Les déjections des chiens représentent une nuisance non négligeable. Outre la pollution visuelle, celles-ci peuvent contaminer le bétail qui paîtra à la belle saison sur les pâturages où sont tracés les circuits d'hiver. Le respect minimum vis-à-vis des autres usagers exige donc de ramasser les crottes de son animal avec un sachet... Et surtout de mettre ensuite le tout dans une poubelle. Sur les pistes de ski de fond et de raquette de La Givrine (VD), à l'issue de la saison de ski 2020, plus de 35 kilos de crottes emballées dans des sacs plastiques abandonnés en pleine nature ont dû être évacués!

© PHOTOS DR

QUESTIONS À...

Caroline Saillen, de la pratique vétérinaire Valesia, à Riddes (VS)



Peut-on pratiquer sans souci une activité sportive dans la neige avec son chien?

Le froid est rarement un problème, mais il est judicieux d'équiper d'un manteau les races à poil court, ainsi que les animaux affaiblis ou âgés. La neige pouvant irriter les coussinets, il est conseillé d'appliquer avant la balade un baume spécifique. Il existe également des bottines conçues pour protéger les pattes du chien. Attention à éviter une exposition prolongée au soleil, qui peut être à l'origine d'atteintes oculaires! Quant à la neige elle-même, mieux vaut éviter que les chiens l'ingèrent, car elle cause des troubles gastriques.

Quelles sont les précautions à prendre au retour d'une balade?

Il est judicieux de rincer les pattes de l'animal avec de l'eau tiède, afin d'éliminer le sel de déneigement. Ce rinçage permet également d'ôter la neige qui forme des amas entre les coussinets. Ensuite, il est important de sécher les pattes, ainsi que le ventre, et d'appliquer au besoin une crème réparatrice sur les coussinets. Un effort dans la neige est beaucoup plus fatigant: il convient donc de réduire les distances et la durée de sortie en conséquence.

Quelques rares itinéraires spécifiques ont néanmoins pu voir le jour, grâce à une volonté locale d'offrir des alternatives aux sportifs. Depuis quelques années, à l'initiative du syndicat de Saint-Cergue, une boucle de quelques kilomètres a ainsi été balisée au départ de La Givrine (VD). «Ce parcours remporte beaucoup de succès, s'enthousiasme Pierre Graber. Je l'ai moi-même souvent emprunté avec mon schnauzer, qui adorait cela!» Même constat à l'Office du tourisme de Sainte-Croix- Les Rasses (VD) ou à Arolla (VS). «Une zone délimitée permet d'améliorer la cohabitation avec les autres skieurs, tout en diversifiant notre offre», se réjouit François Georges, de l'Office du tourisme d'Évolène Région. Seule obligation: tenir son chien en laisse, afin d'éviter les conflits avec les autres usagers.

VÉRONIQUE CURCHOD

Les chiens apprécient aussi la neige. Quelques précautions sont néanmoins nécessaires pour que la sortie à skis leur soit aussi agréable.

